

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate



DOSSIER DES STAGES LANCEMENT DE LA FOIRE AUX QUESTIONS

Les universités québécoises poursuivent leur collaboration visant à valoriser les stagiaires et leur encadrement au sein de leur formation

Montréal, le 28 mars 2019 – Mandaté par le Conseil d'administration du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), un groupe de travail présidé par madame Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM, et composé de messieurs Pierre Cossette, recteur de l'Université de Sherbrooke, Denis Harrison, recteur de l'UQO, Denis Martel, recteur de l'UQAT, et de madame Louise Béliveau, vice-rectrice aux affaires étudiantes et aux études de l'Université de Montréal et présidente du Comité des affaires académiques du BCI présente une partie des résultats de ses travaux menés en concertation avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) sur la question des stagiaires universitaires. Rappelons que les stages sont un élément essentiel de plusieurs formations, permettant l'observation, l'acquisition et la mise en œuvre de compétences dans un contexte de travail.

Avec pour première intention de bien répondre aux préoccupations étudiantes, le groupe de travail lance aujourd'hui la [foire aux questions Info-Stage \(FAQ\)](#). Conçue avec l'aide des vice-recteurs académiques, des secrétaires généraux, des conseillers juridiques, des registraires et des responsables de stages, la FAQ pose un regard sur différents aspects des stages : protection des stagiaires, formation pédagogique, assurances et compensations financières. Elle informera les étudiants et les partenaires. Tous sont invités à la consulter.

Grâce à des communications ouvertes, appuyées par des actions concertées et congruentes aux préoccupations des universités et des étudiantes, étudiants, deux exercices de recension des activités de stage ont été réalisés dans l'ensemble des universités québécoises. Les résultats concrets de ces travaux permettront de dégager un portrait global de la situation. La synthèse fera ressortir les aspects liés à l'encadrement et au soutien des stages comme des éléments fondamentaux à leur reconnaissance en tant qu'apprentissages pratiques.

« Les travaux réalisés démontrent l'engagement des acteurs à trouver des solutions pérennes dans ce dossier important pour la société québécoise. Ils appuient la valorisation de tous les stages et encouragent les meilleures conditions de formation possible pour toutes et tous », souligne Magda Fusaro, présidente du groupe de travail.

L'ensemble des parties concernées pourront compter sur l'appui des universités pour collaborer et soutenir les activités d'apprentissage expérientiel inscrites au sein d'une formation universitaire qui se veut ouverte aux besoins d'une société sans cesse en évolution.

Magda Fusaro
Rectrice
**Université du Québec à
Montréal et présidente du
groupe de travail**

Denis Martel
Recteur
**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

Pierre Cossette
Recteur
Université de Sherbrooke

Denis Harrisson
Recteur
Université du Québec en
Outaouais

Louise Béliveau
Vice-rectrice aux affaires
étudiantes et aux études
Université de Montréal et
présidente du Comité des affaires
académiques du BCI

À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Son mandat est centré sur la coopération entre les établissements universitaires du Québec et sur la prestation de services communs. Le BCI joue un rôle essentiel dans l'optimisation des ressources que le Québec investit dans l'enseignement et la recherche de niveau universitaire.

Source : Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

Renseignements :

Claude Bédard
Directeur général
Bureau de coopération interuniversitaire
info-stage@bci-qc.ca